

CULTURE

Bravo à la Chapelle zéro aux pouvoirs

A la question classique : « *Chaque fois que notre pays a le bonheur d'organiser son Concours Reine Elisabeth, pourquoi y voit-on si peu de candidats et lauréats belges ?* », la réponse fuse : « *La carence des pouvoirs publics belges en matière d'enseignement musical.* » PAR JEAN SOLIS

Pour les étudiants des études secondaires supérieures avides d'apprentissage de la musique, il n'y a pas la moindre proposition. Pour eux, le CMIREB (Concours Musical international Reine Elisabeth de Belgique), c'est l'amertume. Serait-ce un divertissement musical purement mondain ? Il n'empêche, cela fait 76 ans qu'il existe, ce concours, grâce au soutien financier et indéfectible de la famille de Launoit.

Mais que représente le CMIREB, et surtout qui ? A tout seigneur tout honneur, le comte Jean-Pierre de Launoit, président du C.A., accompagné par tout ce que la Belgique compte d'autorités belgicaines de haut standing, dont Jean-Pierre de Bandt, baron depuis 2008 et consultant de la galaxie royale, CD&V, actionnaire principal d'un des plus grands cabinets d'avocats bruxellois. Il a été président de feu la « Société Philharmonique de Bruxelles », dirigée alors par Paul Dujardin (tiens, à propos, où en est l'entorse aux statuts de « Bozar » négociée en secret par le gouvernement Di Rupo pour le renommer à un troisième mandat avec l'omniprésident Etienne Davignon ?). Il y a aussi, le « chevalier » Pierre Bartholomé, chef d'orchestre, remercié après 25 ans à la tête

de l'Orchestre de Liège (les musiciens n'en pouvant plus) avec un gros pactole octroyé par Robert Wangermée, alors vice-président de l'institution. Le pamphlet de Debussy au sujet de Ravel lui convient bien : « *Il ne refuse pas la Légion d'honneur... et sa musique non plus.* »

Dans ce paysage musical tourmenté, il faut citer la « Chapelle Musicale Reine Elisabeth », présidée et dirigée par Bernard de Launoit, le fils de l'autre, brillant homme d'affaires mâtiné de culture et de musique. La bonne santé actuelle de la Chapelle, c'est avant tout les professeurs « maîtres » qui y sont engagés : Augustin Dumay pour le violon, José van Dam pour le chant, Abdel Rahman El Bacha et Maria João Pirez pour le piano, Gary Hoffman pour le violoncelle et le Quatuor Artemis pour la musique de chambre. Pourtant, le passé ne fut pas toujours paisible, lorsque la Chapelle alors « Fondation Musicale Reine Elisabeth », fut réduite à néant pendant la Seconde Guerre mondiale par Charles Houdret, administrateur, noyé dans les scandales financiers et embastillé pendant un moment avant de s'exiler définitivement au Canada.

On raconte que la reine Elisabeth, dont il était le grand protégé, lui rendait de fréquentes visites en prison, le faisant ainsi bénéficiant de ses grandes largesses. Le scandale Houdret fut tel que, dans les >





et au Concours, publics

LA CHAPELLE MUSICALE REINE ELISABETH recèle, depuis 2004, un véritable Trésor international avec de brillants maîtres de musique tels, au chant, l'incontournable José van Dam.



➤ années 80, la RTBF voulut réaliser un documentaire sur le bonhomme mais Wangermée, le patron de l'époque, s'y opposa vivement. On devine la raison : il donnait des cours de piano à la maison royale et était administrateur du CMIREB !

Quant aux médias, au fil des années, un accord fut trouvé entre les deux chaînes rivales : la chaîne publique qui filmait donnerait quelques extraits choisis à la chaîne privée. Mais cet accord est rendu de plus en plus difficile. Jean-Paul Philippot, patron de la RTBF, ne s'entend pas avec Philippe Delusinne, le patron de RTL-TVi. Celui-ci voudrait bien plus pour sa chaîne, mais Philippot ne veut rien entendre.

Un Concours *mezzo voce*

Le Concours a 76 ans, il existe toujours, bel et bien. Sans aucune subvention officielle. Ce n'est pourtant pas un office culturel de placement : de nombreux premiers lauréats ont disparu dans l'anonymat, certains dans des charges de cours. Parmi les plus prestigieux, qui se souvient encore du premier lauréat de piano de 1972, Valéri Afanassiev, reconverti de manière brillante

dans la littérature, du lauréat de 1975, le Russe Michail Faerman, devenu, sans plus, professeur au Conservatoire royal de Mons, l'extraordinaire et lunaire Pierre-Alain Volondat, et bien d'autres oubliés encore ?

Il est significatif de rappeler qu'Arthur Grumiaux et Carlo Van Neste, deux immenses violonistes belges, représentants de l'école belge du violon, n'ont pas été sélectionnés en 1937, pour laisser la place au Russe David Oïstrakh, et ce n'est qu'en 1938 qu'un Belge s'inscrit dans le palmarès avec le pianiste André Dumortier.

Depuis quelques années, le Concours a vu débarquer des flopées d'Asiatiques, de Coréens formatés, disciplinés, mécanisés. A ce sujet, le documentaire de la RTBF de Barré et Loreau *Le Mystère musical coréen* est exemplatif et terrifiant. Jean-Pierre de Launoit, président du concours, qui a succédé en 1987 au baron Paelinck, déclare

cependant : « 2013 est un des meilleurs crus. C'est aussi l'avis des membres du jury. On peut regretter une fois de plus l'élimination des Belges en demi-finale, c'est une absence remarquable dans cette finale 2013. »

Le Concours, « l'un des meilleurs au monde », demeure un stimulant mondial pour les jeunes musiciens. « Ce n'est évidemment pas suffisant, dit son président, et n'explique pas la carence de l'enseignement musical. »

La RTBF et la VRT ont refusé de filmer les demi-finales au Conservatoire pour des raisons de sécurité !

Le déménagement des demi-finales du concours à Flagey est incontestablement un plus par l'affluence du public et son rajeunissement. Ce déménagement est une preuve de plus que la musique classique n'intéresse pas

beaucoup nos édiles : il suffit de constater l'état lamentable du Conservatoire, rue de la Régence. La RTBF et la VRT ont refusé d'y filmer les demi-finales pour des raisons de sécurité !



FLAGEY, où se sont déroulées les demi-finales du CMIREB, constitua un facteur d'affluence et de rajeunissement du public.



La Chapelle *allegro*

Quant à la Chapelle Musicale, qui a aussi 75 ans d'existence, son « CEO » Bernard de Launoit lui a donné, depuis neuf ans, un nouveau souffle.

Pour le public, le Concours et la Chapelle, ce sont les Dupont et Dupond de la musique, un amalgame dont Bernard de Launoit se passerait bien. Chacun a pris son propre chemin. En 2004, Bernard de Launoit a provoqué une rupture radicale avec le passé en mettant sur pied un vrai projet d'insertion professionnelle, pour les jeunes musiciens qui suivent les cours des prestigieux artistes en résidence à la Chapelle. Cela n'a pas été simple, il a dû se séparer de professeurs qui venaient des conservatoires royaux avec leurs élèves doués en fin de cycle et qui se réservaient ainsi une doucette fin de carrière. « La Chapelle n'est plus l'antichambre du Concours, déclare Bernard de Launoit. Maintenant, nous allons chercher les étudiants pour leur talent et les espoirs qu'ils suscitent, nous ne les attendons plus comme par le passé. C'est une des causes du succès parmi d'autres de la Chapelle. Nous visons l'excellence plus que l'élitisme



C'EST BERNARD DE LAUNOIT qui a révolutionné la Chapelle Musicale et créé, en 2004, un vrai projet d'insertion professionnelle pour jeunes musiciens.

et le formatage, en adoptant de surcroît une méthodologie de gestion qui a révolutionné le cours de cette vénérable institution. »

La Chapelle se profile comme élément fédérateur d'institutions étrangères similaires, de plus grande taille, comme aux USA le Curtis Institute, la Juilliard School, en Allemagne la Kronberg Academy, etc.

A titre de comparaison, le Curtis Institute reçoit 150 millions de dollars, la Chapelle 5 millions d'euros et le budget annuel de 2,5 millions d'euros est financé à 80 % par le secteur privé et 20 % de fonds publics, fédéraux et régionaux. Incompréhensible que les pouvoirs publics belges aient si peu d'intérêt pour un secteur qui génère beaucoup d'emplois, de carrières et dont les retombées économiques directes et indirectes sont évidentes. Mais c'est aussi le prix de l'indépendance. La Chapelle est une fondation d'utilité publique sans grandes ressources financières du secteur public. « Nous existons, dit de Launoit, grâce à des mécènes. Ce renouveau a pu aussi exister par l'appui prononcé de personnalités culturelles de premier plan, comme Bernard Foccroulle maintenant à Aix-en-Provence, Paul Dujardin en sursis actuellement, ou la Fondation Euphonia à titre d'exemple. »

Et pourtant, il y a plus d'une centaine d'académies de musique, mais les plages horaires ne permettent pas une liberté de travail suffisante pour les aspirants doués et soucieux d'aller plus loin dans leur apprentissage. De surcroît, les conservatoires royaux ne peuvent accepter que des étudiants ayant terminé leurs humanités secondaires supérieures. La Chapelle Musicale, elle, est dans la dernière ligne droite, avec un agrandissement assez spectaculaire prévu fin 2014. « Nous aurons une salle polyvalente, des studios d'enregistrement, de quatorze logements nous passerons à vingt-quatre, déclare Bernard de Launoit, et nos infrastructures d'accueil de 1 800 m² à 3 500 m² ». Comment les professeurs sont-ils choisis ? « Par un comité artistique composé de personnalités musicales de haut niveau.

La Chapelle Musicale initie près de 250 concerts par an, en Belgique et dans de grands festivals étrangers, avec les étudiants et leurs professeurs. »

La Chapelle, c'est une équipe de dix personnes et un directeur artistique, Arie Van Lysebeth, président du jury du CMIREB, qui maintenant pense à prendre des vacances définitives. La Chapelle Musicale doit prétendre à une double ambition : affirmer son rôle incontournable dans l'enseignement musical de haut niveau et être ambassadeur culturel de la Belgique après des années d'obscurantisme. Quand on a un

« Nous visons l'excellence plus que l'élitisme et le formatage, en adoptant une méthodologie de gestion... »

projet ambitieux, il faut une adéquation entre le projet et les personnes.

Qui sera le Daerden de la musique ?

Pourquoi des humanités sportives ou théâtrales et rien pour la musique ? Il manque peut-être à la Belgique francophone un Michel Daerden qui aurait été plus féru de musique que de sport. Des projets, il y en a, financés par de riches mécènes comme l'association Musica Mundi, fondée et dirigée par Leonid Kerbel et Hagit Hassid, qui a en projet l'ouverture d'une école secondaire à Waterloo, dès septembre 2015, où la pratique musicale aura une place prépondérante tout en garantissant des diplômes homologués. Il faut cependant dire que les responsables de Musica Mundi frappent financièrement fort, leur stage de 15 jours en juillet à 1 360 euros rebute beaucoup d'impétrants belges peu fortunés. Il faut laisser à leur crédit un enthousiasme et une volonté sans faille pour donner au paysage musical belge ce qui lui manque, une éducation et un apprentissage musical dès le jeune âge.

Chaque année, au mois de mai, la Belgique musicale se réveille pour suivre le CMIREB en TV et en radio, avec commentaires et pronostics divers. C'est le moment pour les décideurs politiques de réfléchir à l'avenir musical sans considérations uniquement budgétaires et régionalistes. ■